38E CONGRÈS
6 AU 10 JUIN 2022
MONTRÉAL

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
CSN

SOLIDAIRES, À TOUTE ÉPREUVE

ÉTATS FINANCIERS
2019-2022

RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE
2019-2022

Table des matières

Introduction	3
Rapport sur les finances 2019-2022	**5**
Note de service interne	5
État des résultats	6
Évolution de l'actif net	7
État de la situation financière	8
État des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11
Autres renseignements	21
Annexe A - Estimé des *per capita* à recevoir	25

Introduction

L'exercice financier du mandat 2019-2021 du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN se termine avec un bénéfice de 1 471 505 $, tandis que le budget prévoyait un déficit de 126 879 $. La lecture détaillée des états financiers nous permet d'expliquer ces écarts.

L'hypothèse budgétaire planifiait un travail de révision de nos pratiques et de nos structures à la suite de la perte de membres lors de la négociation du secteur public de 2017 et de l'impact des postes abolis sur l'équipe de travail. Ce travail de révision a dû être retardé à cause de la pandémie et des mesures sanitaires qui ont affecté l'économie.

Revenus

La pandémie a provoqué une chute des membres actifs principalement dans les fédérations du privé :

- CSN-Construction -10 %
- Fédération du commerce -25 %
- Fédération de l'industrie manufacturière -8 %
- Fédération nationale des communications et de la culture -11 %

Alors que les fédérations du secteur public ont maintenu ou accru leurs membres.

- Fédération des professionnèles +3 %
- Fédération de la santé et des services sociaux +7 %

Malgré cette chute en 2020, la levée des restrictions sanitaires en 2021 a rétabli le nombre de membres actifs que le CCMM-CSN détenait dans le privé, en plus de conserver l'augmentation des membres dans le public et d'accueillir 17 nouvelles accréditations. À la fin du mandat, les revenus de *per capita* sont de 7 220 132 $, soit légèrement au-dessus de la prévision budgétaire.

Charges

Les restrictions sanitaires et les mesures du comité de vigie de la CSN ont fait diminuer les charges de dépenses de fonctionnement, considérant que les politiques de remboursement ne couvrent pas les dépenses de télétravail. De plus, la bonne santé du régime de retraite a diminué les charges des avantages sociaux pour les cotisants à la direction politique et aux fonctions administratives.

Direction politique

Les charges de la direction politique atteignent 2 050 664 $, soit 15,6 % en dessous du budget. Une économie au poste des avantages sociaux de la présidence résulte de l'entente de libération syndicale. Toutefois, le changement d'élus aux postes de secrétariat, tréso-

rerie et 2e vice-présidence ont amené des charges supplémentaires non récurrentes. Pour les conseils syndicaux et confédéraux, les frais de déplacement et de fonctionnement ont été beaucoup plus faibles considérant les instances tenues en visioconférence pendant la pandémie. Le choix d'effectuer un congrès vert et d'utiliser les ressources de la CSN (infographie) a permis d'effectuer des économies de 140 000 $ sur la prévision budgétaire. En 2019, une élue et une conseillère syndicale sont allées au Nunavik et à la Baie-James, de plus la CSN a payé pour une personne conseillère sur la délégation en 2021.

Finalement, la charge des dons est inférieure au budget proposé, le CCMM–CSN a répondu aux demandes selon sa politique.

Fonctions centrales

Les charges des fonctions centrales atteignent 385 482 $, soit 50,7 % en dessous du budget. Ces dépenses plus faibles que prévu s'expliquent par les restrictions sanitaires interdisant les rassemblements, ce qui a grandement affecté les coûts des actions politiques et régionales, des fronts de lutte et des comités. Pour la formation syndicale, nous avons dû adapter l'offre de service vers le virtuel plutôt que le présentiel. Le CCMM–CSN a été le premier conseil central à effectuer la formation en visioconférence. L'information syndicale obtient des économies structurelles considérant que le journal *Unité* est désormais entièrement numérique. Des coûts de publications spéciales non budgétés sont reliés à la production du livre *Pour une sortie de crise verte, sociale et démocratique*.

Fonctions administratives

Les charges des fonctions administratives atteignent 3 375 604 $, soit 18,4 % en dessous du budget. Une économie non récurrente provient du fait qu'un poste de conseiller a longuement été vacant à la suite du manque de personnel sur la liste de rappel. Une économie récurrente provient des frais d'imprimerie et de courrier, où des économies de 134 000 $ ont été réalisées considérant que les envois sont devenus numériques. Les frais d'administration sont plus faibles grâce à la production de la paie aux militants par le service de la CSN plutôt que le service « Employeur Desjardins » (pour le remboursement de dépenses imposables).

Évolution des actifs nets

La réévaluation du régime de retraite, à la suite du retraitement au 31 décembre 2018, a affecté le solde non affecté passant d'un déficit de 308 047 $ à un surplus de 872 153 $. Ce nouveau solde initial non affecté, auquel s'ajoute l'excédent des produits sur les charges de 1 471 505 $ pour la période 2019-2021 et les gains de réévaluation du régime de retraite, permet d'obtenir une somme de 3 265 258 $ au solde non affecté au 31 décembre 2021. Ce surplus permettra au conseil central une marge de manœuvre financière pour réagir face à des imprévus dans une économie incertaine.

Confédération
des syndicats
nationaux

Service des finances

NOTE DE SERVICE INTERNE

Aux membres délégués du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM–CSN)

Objet : États financiers pour la période de 36 mois se terminant le 31 décembre 2021

Le Service des finances de la CSN offre un service de soutien administratif auprès des organismes affiliés. Son mandat général se définit par l'accompagnement et le soutien aux personnes responsables de la trésorerie dans la tenue des livres, la préparation et la présentation des rapports financiers.

Le présent mandat qui nous a été confié consistait à :

- planifier la préparation des états financiers et de ses notes complémentaires.
- s'assurer que les livres comptables du Conseil central du Montréal métropolitain sont tenus conformément aux règles et procédures de la CSN;
- attester de l'intégralité des soldes de fin apparaissant aux états financiers du Conseil central du Montréal métropolitain pour la période de 36 mois se terminant le 31 décembre 2021;

Pour réaliser notre mandat, nous avons eu accès à tous les documents, base de données et fichiers pertinents ainsi qu'obtenu les réponses à l'ensemble de nos questionnements.

Nous avons procédé par une approche bilan et examiné par échantillonnage les pièces justificatives composant les soldes. Nous nous sommes également assurés que l'ensemble des transactions soient enregistrées adéquatement dans la bonne période. Nous avons aussi adapté la présentation des états financiers aux normes de présentation canadiennes pour les organismes sans but lucratif, publiées par CPA Canada. Nous avons également examiné les procès-verbaux afin que les décisions à incidences financières soient bien reflétées aux états financiers. Enfin, nous avons pu constater que l'évaluation des comptes à recevoir et des comptes à payer était raisonnable et bien documentée.

Nous avons laissé au comité de surveillance du conseil central la responsabilité de l'analyse de la conformité des remboursements de dépenses en lien avec les différentes politiques en vigueur.

Dans l'ensemble, les livres comptables sont bien tenus.

Syndicalement,

Nathalie Chamberland, conseillère à la vérification
Service des finances – CSN

Montréal, le 20 mai 2022

1601, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5, téléphone : 514 598-2281, www.csn.qc.ca

Conseil central du Montréal métropolitain

État des résultats

Exercice de 36 mois terminé le 31 décembre 2021

	Réel 36 mois 2016-2018 (retraité, note 2)	Budget 36 mois 2019-2021	Réel 36 mois 2019-2021
Produits			
Per capita	7 040 326 $	7 161 809 $	7 220 132 $
Subventions CSN	1 800	10 000	2 942
Congrès	24 415	18 000	17 755
Imprimerie	22 121	10 000	9 209
Autres revenus	21 982	22 000	33 218
TOTAL DES PRODUITS	7 110 644	7 221 809	7 283 255
Charges			
Direction politique	2 363 412	2 431 523	2 050 664
Fonctions centrales	631 371	782 000	385 482
Fonctions administratives	3 657 531	4 135 165	3 375 604
TOTAL DES CHARGES	6 652 314	7 348 687	5 811 750
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	458 330 $	(126 879) $	1 471 505 $

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE INTERNE

Conseil central du Montréal métropolitain

État de l'évolution de l'actif net

Exercice de 36 mois terminé le 31 décembre 2021

	Au 1er janvier 2016 (retraité, note 2)	Au 31 décembre 2018 (retraité, note 2)	Au 31 décembre 2021
Solde au début non affecté	(1 310 077) $	896 923 $	872 153 $
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	-	458 330	1 471 505
Retraitement (note 2)	2 207 000	-	-
Gains (pertes) de réévaluation	-	(483 100)	921 600
Solde à la fin non affecté	896 923 $	872 153 $	3 265 258 $

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE INTERNE

État de la situation financière

Au 31 décembre 2021

	31 décembre 2018 (retraité, note 2)	31 décembre 2021
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	664 863 $	291 950 $
Compte avantage entreprise, 0,40%	25 714	501 100
Débiteurs (note 3)	160 371	457 490
Estimé des per capita à recevoir (note 4)	498 010	1 418 110
Frais payés d'avance	35 787	30 878
	1 384 744 $	2 699 527 $
Dépôt à terme, 0,5% échéant le 25 octobre 2023	348 484	364 368
Dépôt à terme, 0% échéant le 20 décembre 2026 (note 5)	60 000	60 000
Fonds Bâtirente	233 384	246 993
Immobilisations corporelles (note 6)	7 892	4 040
Actif au titre des prestations définies du régime de retraite (note 11)	-	634 400
Quote-part de l'actif net du Fonds d'assurances des retraités CSN (note 7)	614 921	773 796
	2 649 425 $	4 783 124 $

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE INTERNE

État de la situation financière

Au 31 décembre 2021

	31 décembre 2018 (retraité, note 2)	31 décembre 2021
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	512 351 $	394 069 $
Obligations pour le régime d'assurances complémentaires de retraite à cotisations définies (note 7)	614 921	773 796
Passif au titre des prestations définies du régime de retaite (note 11)	279 700	-
Passif au titre des prestations définies du régime complémentaire de retraite (note 11)	370 300	350 000
	1 777 272 $	1 517 866 $
Engagements (note 10)		
ACTIF NET		
Non affecté	872 153	3 265 258
	2 649 425 $	4 783 124 $

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

AU NOM DU COMITÉ EXÉCUTIF

Dominique Daigneault
Présidente

Ramatoulaye Diallo
Trésorière

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE INTERNE

Conseil central du Montréal métropolitain

État des flux de trésorerie

Exercice de 36 mois terminé le 31 décembre 2021

	31 décembre 2018 (retraité, note 2)	31 décembre 2021
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	458 330 $	1 471 505 $
Éléments sans effet sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 256	3 851
Variation de la juste valeur du Fonds Bâtirente	(2 253)	(13 609)
Écart entre la charge de retraite et les cotisations versées	(145 906)	(12 800)
	319 426	1 448 948
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes à recevoir	42 082	(297 119)
Per capita à recevoir	14 556	(920 100)
Frais payés d'avance	2 005	4 909
Créditeurs et charges à payer	82 543	(118 281)
	460 612	118 357
Activités d'investissements		
Acquisition d'un dépôt à terme	(17 994)	(15 884)
(Augmentation) diminution du compte avantage entreprise	(494)	(475 386)
	(18 488)	(491 269)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	442 124	(372 913)
Encaisse au début de la période	222 739	664 863
Encaisse à la fin de la période	664 863 $	291 950 $

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE INTERNE

Notes complémentaires

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN est constitué en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels du Québec. Il est une organisation syndicale sans but lucratif affiliée à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Il a pour but de promouvoir les intérêts professionnels, économiques, sociaux, moraux et politiques des travailleuses et des travailleurs qui lui sont affiliés.

Par sa constitution, le Conseil central n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Modification de méthode comptable

Avantages sociaux futurs

Le Conseil central a procédé à une modification de méthode comptable relativement à la méthode d'évaluation des obligations au titre des prestations définies du régime de retraite. Le Conseil central utilisait auparavant une évaluation aux fins de la comptabilisation pour l'évaluation des obligations au titre des prestations définies du régime de retraite. Le Conseil central a modifié sa méthode comptable en utilisant une évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation pour l'évaluation des obligations au titre des prestations définies du régime de retraite pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Le Conseil central continue d'évaluer ses obligations au titre des prestations définies du régime d'avantages complémentaires de retraite en utilisant une évaluation établie aux fins de la comptabilisation.

Cette modification de méthode comptable a été appliquée de façon rétrospective et les soldes comparatifs de l'exercice terminé le 31 décembre 2018 et les soldes d'ouverture au 1er janvier 2016 ont été retraités de la façon suivante:

	Soldes initialement comptabilisés	Ajustements	Soldes ajustés
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	$	$	$
Passif (actif) au titres des prestations définies du régime de retraite			
Solde au 31 décembre 2018	1 459 900	(1 180 200)	279 700
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET			
(Pertes) gains de réévaluation			
Solde au 31 décembre 2015	766 100	2 207 000	2 973 100
Exercice 2016-2018	1 164 900	(1 648 000)	(483 100)
Solde au 31 décembre 2018	1 931 000	559 000	2 490 000

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE

2. MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

ÉTAT DES RÉSULTATS	Soldes initialement comptabilisés $	Ajustements $	Soldes ajustés $
Charges			
Exercice 2016-2018	7 271 261	621 200	6 650 061
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges			
Exercice 2016-2018	(162 870)	621 200	458 330

Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Conseil central devient parti aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception de la quote-part de l'actif net du Fonds d'assurance des retraités CSN et le placement de Fonds Bâtirente qui sont présentés à la juste valeur. L'actif net du Fonds d'assurance des retraités CSN qui est présenté à la juste valeur est composé essentiellement d'une quote-part d'un portefeuille de placements comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés sont incluses à l'état des résultats sous le poste Fonctionnement.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de produit ou de charge.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utiles estimative selon la méthode suivante:

	Méthode	Taux
Ameublement et équipement	Dégressif	20%

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE

2. MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Régimes d'avantages sociaux futurs des salarié-es

Le Conseil central offre, à ses salarié-es qui remplissent certaines conditions, un régime de retraite à prestations définies. Elle offre également un régime complémentaire à la retraite d'assurance-maladie, d'assurance-vie et d'assurance dentaire, qui est à prestations définies pour les employé-es ayant pris leur retraite avant le 1er janvier 2010, tandis que pour les autres employés, ce régime est à cotisations définies.

a) Régimes à prestations définies

Le conseil central comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux futurs des salarié-es ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. À cette fin, le conseil central a adopté les méthodes suivantes :

Le coût du régime de retraite à prestations définies du Conseil central est établi périodiquement par des actuaires indépendants. Le Conseil central utilise une évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies du régime de retraite, incluant une marge pour refléter la provision de stabilisation déterminée dans l'évaluation de capitalisation. Le Conseil central utilise une évaluation actuarielle établie aux fins de comptabilisation pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies du régime d'avantages complémentaires de retraite. Ce régime d'avantages complémentaires à l'emploi n'est pas capitalisé.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salarié-es est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salarié-es et les coûts prévus des soins de santé.

Le Conseil central constate:

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs des régimes et ajustée en fonction de toutes provisions pour moins-value;
- dans l'état des résultats, le coût des régimes pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution des actifs nets, les réévaluations et autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et le rendement calculé selon le taux d'actualisation définies des gains actuariels et des pertes actuarielles, des services passés, de règlement de compression et de plafonnement de l'actif au titres de prestations définies.

b) Régime à cotisations définies

Les coûts du régime à cotisations défines sont établis en fonction des services rendus et du taux de contributions en vigueur durant l'exercice.

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE

2. MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Comptabilisation des produits

Le Conseil central applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés, principalement les produits de per capita et les montants provenant de la CSN, sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les autres produits, tels que les subventions CSN, le congrès, imprimerie et les autres produits sont comptabilisés à titre de produits lorsque les services sont rendus si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur le montant de l'actif ou du passif comptabilisé et sur la présentation des éléments d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent l'obligation au titre de prestations définies pour les régimes de retraite à prestations définies et l'évaluation des per capita à recevoir. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

3. DÉBITEURS

	31 décembre 2018	31 décembre 2021
Confédération des syndicats nationaux	90 173 $	447 705 $
Autres créances	69 025	9 411
Intérêts	1 151	375
	160 350 $	457 490 $

4. ESTIMÉ DES PER CAPITA À RECEVOIR (ANNEXE A)

La majorité des per capita à recevoir sont calculés d'après les encaissements subséquents jusqu'au 25 avril 2022. Les autres per capita à recevoir sont estimés d'après la moyenne des encaissements précédents de l'exercice pour chacun des syndicats.

Le détail des montants dus par chaque syndicat est indiqué à l'annexe A.

31 décembre 2018	31 décembre 2021
498 010 $	1 418 110 $

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE

5. DÉPÔT À TERME

Au 31 décembre 2021, le Conseil central possède un dépôt à terme à la Caisse d'économie solidaire Desjardins C.D.S. Montréal (la «Caisse d'économie») d'un montant de 60 000$ (60 000$ au 31 décembre 2018) et dont les revenus d'intérêts sont versés directement au compte «soutien aux luttes» de la Caisse d'économie. Ce montant ne procure aucun rendement au Conseil central.

6. IMMOBILISATIONS

AU 31 DÉCEMBRE 2018

	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
Ameublement et équipement	209 463 $	201 571 $	7 892 $
Site internet	6 276	6 276	-
	215 739 $	207 847 $	7 892 $

AU 31 DÉCEMBRE 2021

	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
Ameublement et équipement	209 463 $	205 423 $	4 040 $

7. RÉGIME D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES

La CSN et ses organismes affiliés ont modifié le régime d'avantages complémentaires de retraite pour les salarié-es prenant leur retraite à compter du 1er janvier 2010. En vertu de la nouvelle entente signée avec le syndicat, le Fonds d'assurances des retraités de la CSN (le «Fonds» a été créé. Le financement de ce nouveau régime est assumé par la CSN et les organismes affiliés. Lors de la création du Fonds, les employeurs ont versé une somme forfaitaire de 18 100 000$, dont un montant de 146 699$ provient du Conseil central. De plus, une contribution régulière de 2% à compter du 1er janvier 2015 (1,25% avant le 1er janvier 2015) du salaire des employé-es est versée au Fonds. Les contributions du Conseil central sont accumulées dans le Fonds auquel participent tous les organismes affiliés. Ce Fonds finance les paiements des primes des retraités bénéficiant de ce nouveau régime. La quote-part du Conseil central de l'actif net à la juste valeur du Fonds est de 773 796$ (690 915$ au 31 décembre 2018), soit 1,89% (1,93% au 31 décembre 2018)du Fonds. Le passif correspondant à cet actif est du même montant. Les activités financières sont sans effet sur la trésorerie.

8. EMPRUNT BANCAIRE

Le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN dispose d'une marge de crédit autorisée de 50 000$, au taux préférentiel majoré de 2.5 %.

Au cours des deux exercices terminés respectivement les 31 décembre 2018 et 2021, la marge de crédit n'a pas été utilisée.

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	31 décembre 2018	31 décembre 2021
Confédération des syndicats nationaux	41 669 $	43 473 $
Créditeurs et frais courus	139 746	69 951
Salaires, vacances et retenues à la source	311 755	265 873
Provision de départ du comité exécutif	19 180	14 773
	512 351 $	394 069 $

10. ENGAGEMENTS

Le Conseil central du Montréal métropolitain s'est engagé par baux. Les paiements relatifs à des contrats de location de locaux et d'un photocopieur échéant à diverses dates allant jusqu'en février 2042.

2022	154 525 $
2023	153 985 $
2024	156 042 $
2025	158 100 $
2026	160 158 $

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le Conseil central a un régime de retraite et un régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations définies et un régime complémentaire de retraite à cotisations définies.

a) Régimes à prestations définies

Le régime de retraite à prestations définies est destiné à toutes les personnes salariées et les officiers qui remplissent certaines conditions. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière.

Le régime d'avantages complémentaires de retraite est un régime non contributif d'assurance-maladie, d'assurance-vie, d'assurance dentaire ainsi que d'assurance voyage destiné aux mêmes personnes que pour le régime de retraite ayant pris leur retraite avant le 1er janvier 2010.

Le Conseil central évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilisation à chaque exercice de 36 mois. Le Conseil central utilise une évaluation actuarielle établie aux fin de capitalisation pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies du régime de retraite, incluant une marge pour refléter la provision de stabilisation déterminée dans l'évaluation de capitalisation. Ces obligations sont donc augmentées du niveau de la provision de stabilisation de 16.20% et sont réduites de 5,00%. Pour l'évaluation du régime de retraite de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, l'évaluation actuarielle établie aux fins de capitalisation du 31 décembre 2019 a été utilisée pour la mesure des obligations au titre des prestations définies et l'évaluation actuarielle établie aux fins de capitalisation du 31 décembre 2018 a été utilisée pour la mesure du coût des services rendus. Ces évaluations ont été extrapolées en tenant compte des hypothèses applicables.

Pour l'évaluation du régime d'avantages complémentaires de retraite de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, l'évaluation actuarielle établie aux fins de comptabilisation du 31 décembre 2018 aété utilisée. Cette évaluation a été extrapolée en tenant compte des hypothèses applicales, dont le taux d'actualisation, au 31 décembre 2021.

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations définies (suite)

Les hypothèses actuarielles utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime de retraite ne sont pas les mêmes que celles utiliées aux fins de la capitalisation du régime selon les règles de la Régie des renes du Québec, ce qui fait que l'excédent du régime de retraite présenté ci-dessous est différent de celui pour les fins de capitalisation.

Les informations relatives aux régimes à prestations définies se présentent comme suit:

	Régime de retraite 2021	Régime d'avantages complémentaires de retraite 2021
Obligation au titre des prestations définies		
Solde au 1er janvier 2019	8 480 600 $	370 300 $
Coût des prestations pour services rendus	494 400	-
Cotisations des salariés	192 600	-
Prestations versées	(1 242 100)	(57 800)
Intérêt sur l'obligation	1 456 800	39 300
(Gains) / pertes actuariels	(1 189 600)	(1 800)
Solde au 31 décembre 2021	8 192 700 $	350 000 $
Juste valeur des actifs des régimes		
Solde au 1er janvier 2019	8 200 900 $	- $
Cotisations de l'employeur	496 300	57 800
Cotisations des salariés	192 600	-
Prestations versées	(1 242 100)	(57 800)
Rendement réel des actifs	1 179 400	-
Solde au 31 décembre 2021	8 827 100 $	- $
Rapprochement de la capitalisation		
Juste valeur des actifs des régimes	8 827 100 $	- $
Obligations au titre des prestations définies	8 192 700	350 000
Actif(passif) au titre des prestations définies	634 400 $	(350 000) $

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations définies (suite)

	Régime de retraite 2018 (retraité, note 2)	Régime d'avantages complémentaires de retraite 2018
Obligation au titre des prestations définies		
Solde au 1er janvier 2019	6 771 900 $	490 300 $
Coût des prestations pour services rendus	520 700	-
Cotisations des salariés	199 400	-
Prestations versées	(1 054 600)	(75 000)
Intérêt sur l'obligation	1 140 400	64 200
Coûts des services passés	18 000	-
(Gains) / pertes actuariels	884 800	(109 200)
Solde au 31 décembre 2021	8 480 600 $	370 300 $
Juste valeur des actifs des régimes		
Solde au 1er janvier 2019	6 949 000	-
Cotisations de l'employeur	575 000	75 000
Cotisations des salariés	199 400	-
Prestations versées	(1 054 600)	(75 000)
Rendement réel des actifs	1 532 100	-
Solde au 31 décembre 2021	8 200 900	-
Rapprochement de la capitalisation		
Juste valeur des actifs des régimes	8 200 900	-
Obligations au titre des prestations définies	8 480 600	370 300
Actif(passif) au titre des prestations définies	(279 700)	(370 300)

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en espèces faits au cours de l'exercice relatifs aux régimes d'avantages sociaux futurs des employés:

	Régime de retraite 2021	Régime d'avantages complémentaires de retraite 2021
Cotisations aux régimes à prestations définies	496 300 $	57 800 $

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations définies (suite)

	Régime de retraite 2018	Régime d'avantages complémentaires de retraite 2018
Cotisations aux régimes à prestations définies	575 000 $	75 000 $

Composition des actifs des régimes selon l'évaluationà la date de mesure, soit les 31 décembre 2018 et 2021

Catégorie d'actifs	Pourcentage des actifs des régimes 31 décembre 2018	31 décembre 2021
Obligations	42,7%	33,2%
Actions canadiennes	14,8%	21,1%
Actions américaires	3,9%	4,7%
Actions étrangères	18,7%	15,7%
Immobilier	13,5%	17,9%
Autres	6,4%	7,4%
Total	100,0%	100,0%

Les principales hyôthèses actuarielles retenues par le Conseil central pour évaluer la charge et les obligations au titre des prestations définies sont les suivantes:

	Régime de retraite 2021	Régime d'avantages complémentaires de retraite 2021
Obligations au titre des prestations féfinies au 31 décembre 2021		
Taux d'actualisation	5,65%	2,30%
Taux de croissance de la rémunération	2,50%	s.o.
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021		
Taux d'actualisation	5,75%	2,30%
Taux de croissance de la rémunération	2,75%	s.o.

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)

a) Régimes à prestations définies (suite)

	Régime de retraite 2018	Régime d'avantages complémentaires de retraite 2018
Obligations au titre des prestations féfinies au 31 décembre 2018		
Taux d'actualisation	5,75%	3,40%
Taux de croissance de la rémunération	2,75%	s.o.
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018		
Taux d'actualisation	5,65%	3,40%
Taux de croissance de la rémunération	2,75%	s.o.

b) Régimes à cotisations définies

Les informations relatives au régime à cotisations définies sont présentées à la note 7.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses actifs et ses passifs financiers, le Conseil central est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers.

Risque de crédit

Les syndicats affiliés doivent des montants au Conseil central dans le cours normal de leurs activités. Le Conseil central effectue de façon continue des évaluations et maintient des provisions pour créances douteuses si nécessaire.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Conseil central éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Le Conseil central surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2021, les principaux passifs financiers du Conseil central étaient les créditeurs et charges à payer et l'obligation pour le régime d'assurances complémentaires de retraite à cotisations définies.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. Le Conseil central est exposé au risque de prix autre en raison de ses placements dans la quote-part de l'actif net du Fonds d'assurance des retraités CSN et le Fonds Bâtirente dont la valeur fluctue en fonction de la cote de l'institution financière.

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE

Autres renseignements

	Réel 36 mois 2016-2018 (retraité, note 2)	Budget 36 mois 2019-2021	Réel 36 mois 2019-2021
DIRECTION POLITIQUE			
Présidence			
Salaires	261 206 $	327 231 $	325 029 $
Avantages	68 820	125 000	9 116
Remboursement et fonctionnement	13 149	25 000	6 639
Remboursement CSN	(19 001)	(20 000)	(8 976)
Secrétariat			
Salaires	250 503	327 231	347 080
Avantages	6 744	125 000	123 106
Remboursement et fonctionnement	8 552	20 000	6 427
Remboursement CSN	(2 963)	(4 500)	(1 303)
Trésorerie			
Salaires	273 631	291 280	314 250
Avantages	97 939	120 000	117 960
Remboursement et fonctionnement	11 645	15 000	6 346
Remboursement CSN	(2 925)	(4 500)	(2 188)
1re Vice-présidence			
Salaires	242 720	291 280	265 071
Avantages	84 231	120 000	94 519
Remboursement et fonctionnement	6 885	15 000	4 618
Remboursement CSN	(2 389)	(4 500)	(1 204)
2e Vice-présidence			
Salaires	273 173	-	45 911
Avantages	157 083	-	21 119
Remboursement et fonctionnement	12 518	-	534
Remboursement CSN	(3 139)	-	-
Conseil syndical			
Salaires et avantages	59 824	50 000	28 072
Déplacements et fonctionnement	14 627	15 000	2 889

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE

Autres renseignements

	Réel 36 mois 2016-2018 (retraité, note 2)	Budget 36 mois 2019-2021	Réel 36 mois 2019-2021
Réunions			
Congrès	315 416	320 000	179 627
Assemblées générales	30 943	45 000	28 654
Délégations			
Conseil et bureaux confédéreaux	120 531	110 000	67 040
Délégations internationales	6 224	5 000	156
Grand Nord - Délégation	8 339	38 000	12 449
Autres			
Affiliations \ Partenariats	18 080	25 000	22 034
Dons	47 239	50 000	33 033
Documentation et abonnement	3 807	5 000	2 658
TOTAL - DIRECTION POLITIQUE	2 363 412 $	2 431 523 $	2 050 664 $
FONCTIONS CENTRALES			
Action politique et régionale			
1er Mai	13 997 $	15 000 $	4 024 $
Action sociale et régionale	20 941	30 000	9 661
Colloques et événements	294	3 000	1 225
Vie syndicale			
Appui aux luttes (grèves & lock-out)	3 000	10 000	5 250
Appui à la vie syndicale	3 805	5 000	2 052
Comité de mobilisation	2 204	20 000	1 095
Formation syndicale			
Équipes de formation	16 623	25 000	9 874
Sessions de formation	296 534	335 000	223 222
Information syndicale			
Journal Unité	57 260	50 000	8 598
Journal Unité Anglophone	13 799	15 000	5 965
Publicité et revue de presse	17 310	16 000	9 844
Site Internet	1 766	2 000	-
Publications spéciales	0	1 000	10 467

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE

Autres renseignements

	Réel 36 mois 2016-2018 (retraité, note 2)	Budget 36 mois 2019-2021	Réel 36 mois 2019-2021
FRONTS DE LUTTE			
Santé-sécurité			
Comité & Activités	20 725	24 000	6 002
Droit au travail			
Comité & Activités	19 665	21 000	3 715
Condition féminine			
Comité & Activités	7 107	24 000	12 455
Immigration et relation interculturelles			
Comité & Activités	15 855	21 000	6 079
Solidarité internationale			
Comité & Activités	20 592	21 000	8 108
Éducation			
Comité & Activités	24 346	21 000	10 902
Santé et services sociaux			
Comité & Activités	3 246	21 000	6 868
LGBT			
Comité & Activités	23 708	21 000	15 856
Jeunes			
Comité & Activités	16 438	21 000	5 995
Environnement			
Comité & Activités	20 679	21 000	9 208
Comités			
Collectif d'entraide	3 476	5 000	3 244
Comité de surveillance	3 953	6 000	3 077
Comité des lettres de créance	3 425	3 000	2 694
Comité ad hoc & représentations diverses	623	25 000	-
TOTAL - FONCTIONS CENTRALES	631 371 $	782 000 $	385 482 $

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE

Autres renseignements

	Réel 36 mois 2016-2018 (retraité, note 2)	Budget 36 mois 2019-2021	Réel 36 mois 2019-2021
FONCTIONS ADMINISTRATIVES			
Salarié-es			
3 C.S			
4 E.B. + 1 E.B. congrès			
Salaires	1 882 762 $	2 135 044 $	1 867 908 $
Avantages sociaux	733 690	927 687	703 085
Déplacements et fonctionnement	100 240	100 000	47 336
Frais partagés de la gestion du personnel	74 271	90 000	79 819
Fonctionnement			
Loyers	440 321	443 434	443 438
Repro Imprimerie	94 752	90 000	30 666
Fournitures de bureau	13 203	13 000	7 618
Téléphone	51 812	55 000	35 295
Timbres courriers	89 970	95 000	20 269
Amortissements ameublement	7 490	15 000	3 851
Informatique	135 480	135 000	108 561
Assurances	21 418	22 000	23 454
Frais caisse et admin	12 122	14 000	4 302
TOTAL - FONCTION ADMINISTRATIVES	3 657 531 $	4 135 165 $	3 375 604 $

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE

Annexe A: Estimé des per capita au 31 décembre 2021

No syndicat	Nom syndicat	Estimé
01-09-003	S CONSTRUCTION DE MONTRÉAL	4 299.26 $
02-09-065	STT DE L'HÔTEL MÉRIDIEN DE MONTRÉAL (CSN)	90.09 $
02-09-081	SE DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE DES PORTUGAIS DE MONTRÉAL (CSN)	286.64 $
02-09-103	STT DE L'HÔTEL REINE ELIZABETH - CSN	4 116.59 $
02-09-148	ST DES ÉPICIERS UNIS METRO-RICHELIEU (CSN)	3 837.79 $
02-09-210	ST DU RAMADA INN (CENTRE-VILLE) (CSN)	632.19 $
02-09-215	ST DU RITZ CARLTON (CSN)	1 997.37 $
02-09-219	STT DE LA COOP UQAM (CSN)	605.84 $
02-09-228	ST DES RÔTISSERIES AU COQ (CSN)	392.16 $
02-09-233	STT DE LALLEMAND (CSN)	411.72 $
02-09-269	STT DE IRON MOUNTAIN-M2 (CSN)	66.46 $
02-09-272	STT DE SUPER C (CSN)	336.14 $
02-09-292	STT DE LA COOP CEGEP MAISONNEUVE - CSN	72.53 $
02-09-296	ST DE VOLAILLES MARVID (CSN)	512.37 $
02-09-313	STT DE L'HÔTEL CÔTE-DE LIESSE - CSN	138.66 $
02-09-321	STT DE HILTON LAVAL - (CSN)	128.56 $
02-09-331	STT DE L'HÔTEL QUALITY SUITES POINTE-CLAIRE (CSN)	134.08 $
02-09-348	STT DE L'HÔTEL RUBY FOO'S - CSN	222.50 $
02-09-361	ST DE LA COOPÉRATIVE PREMIER DÉFI DE LAVAL (CSN)	622.43 $
02-09-385	STT DE DAVECO (CSN)	57.77 $
02-09-392	STT DU COMFORT INN - POINTE-CLAIRE - CSN	75.48 $
02-09-401	STT DE RÉNO-DÉPÔT DE LAVAL - CSN	388.14 $
02-09-405	STT DE RECALL-QUÉBEC - CSN	59.62 $
02-09-414	STT DE URGEL BOURGIE - CSN	272.70 $
02-09-431	STT DU HOLIDAY INN SINOMONDE - CSN	714.60 $
02-09-442	SS DE CHATEL - CSN	156.03 $
02-09-447	STT DE RENAUD-BRAY-CSN	296.88 $
02-09-448	STT DU COMFORT INN DORVAL - CSN	186.71 $
02-09-455	STT DE L'HÔTEL CHÂTEAU VERSAILLES - CSN	20.33 $
02-09-468	ST DE DISTRIBUTION MULTI-MARQUES LAVAL - CSN	693.50 $
02-09-470	STT DE RESTO VÉGO ST-DENIS - CSN	328.46 $
02-09-487	STT DE VAST-AUTO - CSN	1 768.49 $
02-09-496	STT DE LA BRASSERIE LABATT (CSN)	3 608.19 $
02-09-512	STT DE IRON MOUNTAIN - CSN	1 426.45 $
02-09-525	STT DU CENTRE MONT-ROYAL - CSN	83.88 $
02-09-527	STT DES STATIONNEMENTS DE MONTRÉAL - CSN	278.39 $
02-09-540	STT DE L'HÔTEL HOLIDAY INN LAVAL MONTRÉAL - CSN	25.50 $
02-09-557	STT DE SUCRE LANTIC - CSN	5 150.00 $
02-09-565	STT LES BRASSEURS RJ - CSN	60.44 $
02-09-568	STT DES SUITES FAUBOURG ST-LAURENT - CSN	289.50 $
02-09-589	SE DE MARTIN BROWER - CSN	1 384.00 $
02-09-593	STT DE W HÔTEL MONTRÉAL - CSN	465.24 $

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE INTERNE

02-09-597	STT DE SHRED-IT - CSN	314.83 $
02-09-607	STT DU QUALITY INN CENTRE-VILLE - CSN	30.72 $
02-09-614	STT DES BANQUETS DE L'HÔTEL BONAVENTURE - CSN	156.69 $
02-09-620	STT D'AUX VIVRES - CSN	665.12 $
02-09-625	STT DU RÉSIDENCE INN BY MARRIOTT-CSN	100.85 $
02-09-630	STT DE LA LIBRAIRIE RAFFIN - CSN	42.05 $
02-09-647	S DU RAFFINAGE DE SUCRE LANTIC - CSN	38.87 $
02-09-651	STT DE NAVSTAR AVIATION-CSN	507.86 $
02-09-670	STT DE NEWREST MONTRÉAL ET DORVAL-CSN	262.88 $
02-09-673	STT DE MON-TEX-CSN	19.59 $
02-09-689	STT DE LA TOUR CARTIER - CSN	10.30 $
02-09-698	STT DU MOTEL IDÉAL - CSN	71.66 $
02-09-699	STTC Échappe-toi Montréal - CSN	34.89 $
02-09-700	STT DE LALLEMAND SOLUTIONS SANTÉ - CSN	318.41 $
02-09-704	STT DU HILTON GARDEN INN-CSN	115.01 $
02-09-715	STT DE LA GREAT-WEST - CSN	63.78 $
02-22-003	SP DE VENTE DE SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC. (CSN)	2 279.45 $
02-22-007	SE DE BUREAU DE SSQ VIE (CSN)	509.58 $
02-22-017	STT DES STATIONNEMENTS DE QUÉBEC (CSN)	148.98 $
02-22-018	STT DE FONDACTION (CSN)	1 408.67 $
02-40-001	SE DE LA RESTAURATION - CSN	583.25 $
02-40-002	STT DU COMMERCE - CSN	37.40 $
03-09-004	S DES PROFESSEURS DU CEGEP DE ST-LAURENT	3 361.78 $
03-09-005	S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP MONTMORENCY	2 585.11 $
03-09-011	S ENSEIGNANT (E-S) DU COLLEGE MONT-ROYAL	660.29 $
03-09-024	S DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU CEGEP D'AHUNTSIC	5 343.67 $
03-09-025	S DES PROFESSEURS DU COLLÈGE NOTRE-DAME (SPCND)	1 940.39 $
03-09-028	SYNDICAT DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS ENSEIGNANTS DE L'UC	5 330.31 $
03-09-030	Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal-S	4 719.33 $
03-09-031	SE DU C.I.S. (CSN)	548.05 $
03-09-034	SEE DE L'INSTITUT TECCART (CSN)	4 117.81 $
03-09-040	S DES EMPLOYÉS (ES) DE L' ÉCOLE VANGUARD QUÉBEC LTÉE (CSN)	5 121.79 $
03-09-047	SYNDICAT DES CHARGÉ-E-S DE COURS À L'ÉDUCATION AUX ADULTES D	150.64 $
03-09-049	S DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DU CÉGEP MARIE-VICTORIN (SP	9 867.48 $
03-09-050	L'ASSOCIATION DES MAÎTRES D'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCOLE DE TECHN	1 206.21 $
03-09-051	A DES ÉTUDIANT-E-S DIPLÔMÉ-E-S EMPLOYÉ-E-S DE MCGILL	1 287.39 $
03-09-057	S DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE PASTEUR - CSN	125.38 $
03-09-060	SEE DU COLLÈGE LASALLE (CSN)	3 317.99 $
03-09-064	SEE DU COLLÈGE REGINA ASSUMPTA - CSN	1 573.94 $
03-09-065	S PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DU COLLÈGE JEAN D	1 008.52 $
03-09-068	STT DE VILLA-MARIA / UNION OF VILLA-MARIA WORKERS - CSN	1 118.66 $
03-09-071	S DES PROFESSEURS DU COLLÈGE DAWSON	11 727.58 $
03-09-074	S DE L'ENSEIGNEMENT DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU (SECAL)	1 100.11 $
03-09-076	S DU PERSONNEL DU COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS - CSN	1 426.92 $
03-09-079	S DES CHARGÉ(E)S DE COURS ET INSTRUCTEURS(TRICES) DE MCGILL (SC	4 729.12 $
03-09-081	STT DE L'ÉCOLE DE JOAILLERIE DE MONTRÉAL - CSN	51.40 $
03-09-083	S DES CHARGÉ-ES DE COURS DE L'ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE	1 277.71 $

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE INTERNE

03-09-085	S DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DE L'ACADÉMIE LINGUISTIQUE	376.61 $
03-09-087	SEE DE L'ACADÉMIE KELLS-CSN / KELLS ACADEMY TEACHER'S UNION-CS	835.53 $
03-09-090	S DES ANIMATRICES ET ANIMATEURS DE FRANCISATION DU COLLÈGE D	102.98 $
03-09-091	S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE L'ITHQ - CSN	314.03 $
03-09-093	Centennial Academy Faculty Association - CSN / L'Association des Ensei	236.24 $
03-22-001	S des tuteurs et des tutrices de la Télé-Université - CSN	648.36 $
03-22-003	ASSOCIATION DES PROFESSEURS DU COLLÈGE STANISLAS - CSN	623.24 $
05-09-016	S DES AVOCATS DE L'AIDE JURIDIQUE DE MONTRÉAL	3 986.92 $
05-09-043	S DES PROFESSIONNELS DE LA RIO (CSN)	1 646.94 $
05-09-057	S DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UQAM	6 756.39 $
05-09-066	SE DU SPIHQ (CSN)	49.83 $
05-09-069	STT EN SANTÉ MENTALE D'OMEGA (CSN)	168.96 $
05-09-072	SE DU RESO (FP-CSN)	361.33 $
05-09-085	STT DU CJE HM (FP-CSN) (STTCJEHM)	20.83 $
05-09-098	STT DU CAVAC MONTRÉAL - CSN	74.10 $
05-09-113	STT DE VIOMAX - CSN	66.11 $
05-09-117	STT DE JEUNESSE J'ÉCOUTE - CSN	300.59 $
05-09-121	STT DU CJE BOURASSA-SAUVÉ - CSN	328.20 $
05-09-123	S.T.E.P.S.S.S.Q. (FP-CSN)	4 870.18 $
05-09-126	S DES PROFESSIONNELLES EN CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE - CSN	33.02 $
05-09-127	S DES PROFESSIONNÈLES DU CENTRE LE TRANSIT - CSN	305.66 $
05-09-132	Stt du Centre horizon carrière – CSN	131.98 $
05-22-005	SE DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS D	1 794.42 $
05-22-017	SP TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QU	1 848.91 $
05-22-018	LE REGROUPEMENT LES SAGES-FEMMES DU QUÉBEC	510.13 $
05-22-023	STT DE QUÉBEC SOLIDAIRE - CSN	294.90 $
05-22-024	SN des archéologues du Québec - CSN	1.61 $
08-09-010	SNE DU CHU SAINTE-JUSTINE - CSN	9 811.97 $
08-09-013	SE DE LA MAISON-MÈRE DES SOEURS DE MISÉRICORDE	758.19 $
08-09-014	STT DE CARREFOUR PROVIDENCE - CSN	1 246.49 $
08-09-019	STT DU CIUSSS DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	27 711.44 $
08-09-026	SNE DE L'HÔPITAL BOURGET (CSN)	698.64 $
08-09-038	SE DE VILLA MÉDICA (CSN)	255.05 $
08-09-047	STT DE L'INSTITUT DE CARDIOLOGIE DE MONTRÉAL - CSN	3 868.68 $
08-09-063	STT DE LA CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE ST-CHARLES (CSN)	364.76 $
08-09-080	S DES ASSISTANTS(ES) TECHNIQUES DE LABORATOIRE DE HÉMA-QUÉBE	552.85 $
08-09-094	STT DU CSSS SUD-OUEST(CSN) (LA FRINGALE)	17.76 $
08-09-097	SE DE NOTRE-DAME DE LOURDES (CSN)	2 172.31 $
08-09-103	STT DU CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	107 884.52 $
08-09-135	ST DE LA BUANDERIE CENTRALE DE MONTRÉAL (CSN)	1 185.74 $
08-09-176	S DES PROFESSIONNELLES EN SOINS INFIRMIERS ET CARDIORESPIRATO	30 850.50 $
08-09-183	SE D'URGENCES-SANTÉ (CSN)	1 638.96 $
08-09-202	STT DU PAVILLON ST-JOSEPH (CSN)	2 372.79 $
08-09-234	STT DE LA RÉSIDENCE BON-SECOURS (CSN)	564.91 $
08-09-245	SE DE MÉTIER DE LA BUANDERIE CENTRALE DE MONTRÉAL (CSN)	69.88 $
08-09-265	STT DU C.A. LES CÈDRES (CSN)	513.94 $
08-09-274	STT DE LA MAISON JEAN LAPOINTE - CSN	441.20 $

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE INTERNE

08-09-283	STT DE LA RÉSIDENCE CARPE DIEM - CSN	73.38	$
08-09-285	STT DU CENTRE DE CRISE IRIS (CSN)	147.20	$
08-09-286	STT DE L'AUTRE MAISON (CSN)	227.26	$
08-09-293	ST DE T24 (CSN) - (MF)	57.40	$
08-09-296	STT ACTION SOCIO-COMMUNAUTAIRE DE MONTRÉAL (CSN)	130.28	$
08-09-305	STT DES CENTRES D'HÉBERGEMENT DU GRAND MONTRÉAL (CSN)	5 554.51	$
08-09-306	STT DU CENTRE DE SANTÉ TULATTAVIK DE L'UNGAVA (CSN)	4 312.91	$
08-09-307	ST DES DISPENSAIRES DE LA BAIE D'HUDSON - CSN	974.60	$
08-09-308	SE DU CONSEIL CRI DE LA SSS DE LA BAIE-JAMES (CSN)	9 546.94	$
08-09-309	STT DE HÉMA-QUÉBEC, MONTRÉAL - CSN	1 707.65	$
08-09-312	S DES TECHNICIENS(NES) DE LABORATOIRE DE HÉMA-QUÉBEC (CSN)	265.80	$
08-09-343	ST DE LA MFT - CSN - (MF)	47.70	$
08-09-345	STT DE LA MAISON L'ÉCHELON - CSN	925.83	$
08-09-346	SE DU MODULE DU NORD QUÉBÉCOIS - CSN/ MODULE DU NORD QUÉE	835.78	$
08-09-349	STT DE LA MP - CSN - (MF)	262.49	$
08-09-358	STT DE L'IMMACULÉE CONCEPTION - CSN	515.75	$
08-09-364	STT DE OLD BREWERY MISSION (CSN)	1 021.98	$
08-09-366	STT EN INTERVENTION COMMUNAUTAIRE - CSN	4 526.79	$
08-09-371	SE DU CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL - CSN (CH	25 819.34	$
08-09-378	SEE CENTRE UNIVERS. SANTÉ MCGILL- CSN/MCGILL UNIVERS. HEALTH (	7 234.46	$
08-09-387	STT DU CISSS DE LAVAL - CSN	37 733.15	$
08-09-400	STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN	12 931.18	$
08-09-402	STT DU CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (CSN)	17 735.13	$
08-09-416	S DU PRÉHOSPITALIER - CSN	2 451.43	$
08-09-417	S DU PERSONNEL DE SOUTIEN DE LA C.U.S. - CSN	1 255.38	$
08-09-419	SEE DE SIGMASANTÉ - CSN	706.05	$
08-09-426	STT DES LRV - CSN	36.35	$
08-09-434	SP EN SOINS INFIRMIERS DU CHSLD BOURGET - CSN	302.73	$
08-09-442	S DES RSG EN MILIEU FAMILIAL DE MONTRÉAL-EST - CSN	1 205.02	$
08-09-443	S DES RSG EN MILIEU FAMILIAL DE LA POINTE-DE-L'ÎLE - CSN	240.22	$
08-09-444	S DES RSG DU BC FORCE VIVE - CSN	108.46	$
08-09-446	STT DES GARDERIES PRIVÉES DE MONTRÉAL - CSN	274.04	$
08-09-450	S DES RSG EN MILIEU FAMILIAL DE FAMILIGARDE- CSN	1 083.28	$
08-09-455	S DES RSG EN MILIEU FAMILIAL DE MONTRÉAL-NORD ET ST-MICHEL - C	156.32	$
08-09-456	STT DES HABITATIONS TANGO - CSN	108.13	$
08-09-459	STT EN INTERVENTION SOCIALE DE MONTRÉAL-LAVAL - CSN	766.00	$
08-09-460	STT DE L'ACCUEIL BONNEAU - CSN	280.51	$
08-09-474	STT DU CENTRE L'ENTRE-TOIT - CSN	544.86	$
08-22-009	STT DE TRANSPLANT QUÉBEC - CSN	437.22	$
09-09-009	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (CSN	35 715.45	$
09-09-011	ASSOCIATION DES CONCIERGES DES ÉCOLES DU DISTRICT DE MONTRÉA	1 299.39	$
09-09-014	S DU TRANSPORT DE MONTRÉAL	25 940.37	$
09-09-030	SEE DU CEGEP DU VIEUX MONTRÉAL (CSN)	1 767.99	$
09-09-045	SE DU CÉGEP DE ROSEMONT CSN	320.70	$
09-09-051	SE DE SOUTIEN DU C.E.G.E.P. DE SAINT-LAURENT	247.62	$
09-09-066	S DES EMPLOYÉS DU CÉGEP MONTMORENCY (CSN)	1 731.81	$
09-09-068	CONCORDIA UNIV. LIBRARY EMPLOYEES' UNION (CSN) - SEE DES BIBLIC	598.03	$

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE INTERNE

09-09-070	SE DE L'INSTITUT DE COOPÉRATION POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES	65.10 $
09-09-081	SE DE SOUTIEN DU CÉGEP ANDRÉ LAURENDEAU (CSN)	254.06 $
09-09-088	SE DE LA COMMISSION DES SERVICES JURIDIQUES	293.78 $
09-09-092	SE DU SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL ((	387.11 $
09-09-093	SE DU CENTRE DE FORMATION POPULAIRE	109.59 $
09-09-094	SE QUÉBÉCOIS DE L'OFFICE (CSN)	27.97 $
09-09-107	STT DE LA RIO (CSN)	992.08 $
09-09-134	SE DE LA SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC (CSN)	36.71 $
09-09-140	STT DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC (CSN)	895.43 $
09-09-145	SE DES PISCINES DE LA RIO (CSN)	728.62 $
09-09-154	SE DE LA SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL (CSN)	748.28 $
09-09-156	S DES PRÉPOSÉ-E-S AUX ÉVÈNEMENTS DU PALAIS DU CONGRÈS (CSN)	267.83 $
09-09-165	S DES TRAVAILLEUSES(EURS) DE LA RIO (CSN)	332.64 $
09-09-174	STT EN LOISIRS DE VILLE DE LAVAL - CSN	1 864.95 $
09-09-175	ST D'EXPOSERVICE STANDARD (CSN)	125.91 $
09-09-178	SE DE SOUTIEN DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA - SECTEUR TECHNIQUE ((	707.09 $
09-09-186	SE DE SOUTIEN DE L'UNIVERSITÉ CONCORDIA / CONCORDIA UNIVERSIT	2 842.77 $
09-09-194	STT DE LA CAFÉTÉRIA DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL - CSN	15.82 $
09-09-200	SP NON-CADRE D'OXFAM-QUÉBEC/O.C.S.D. - CSN	148.83 $
09-09-201	STT DE LA SPCA (CSN)	319.97 $
09-09-210	STT DES PONTS JACQUES CARTIER ET CHAMPLAIN CSN	97.39 $
09-09-211	SEE DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC - CSN	647.97 $
09-09-217	STT DU FRQS - CSN	196.05 $
09-09-219	STT DU CIMETIÈRE NOTRE-DAME-DES-NEIGES - CSN	541.24 $
09-09-221	SE DE BUREAU DU CIMETIÈRE NOTRE- DAME-DES-NEIGES (CSN)	717.98 $
09-09-222	SE DU COLLÈGE STANISLAS (CSN)	57.02 $
09-09-233	KATIVIK REGIONAL GOVERNMENT EMPLOYEES' UNION-CSN	8 038.65 $
09-09-234	SSS DE LA RIO - CSN	190.32 $
09-09-248	STT DU STATIONNEMENT DE LA RIO-CSN	56.13 $
09-09-254	SEE DU COLLÈGE GÉRALD-GODIN - CSN	844.48 $
09-09-256	STT DU COLLÈGE DE MONTRÉAL (FEESP-CSN)	666.21 $
09-09-271	STT DU PATRO VILLERAY - CSN	143.62 $
09-09-273	STT DE LA FABRIQUE NOTRE-DAME - CSN	95.29 $
09-09-277	STT DE LA STM - CSN	2 244.55 $
09-09-278	STT DU COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTR	295.40 $
09-09-279	STT DES AUTOBUS LA MONTRÉALAISE - CSN	78.57 $
09-09-283	STT DE TRANSPORT SCOLAIRE GÉRALD SEGUIN - CSN	279.45 $
09-09-284	STT DE TRANSCO-CSN	1 229.24 $
09-09-292	STT DE MÉTIERS ET DE SERVICES DE LA RIO - CSN	728.02 $
09-09-295	STT DE STRUCTURES MÉTROPOLITAINES - CSN	116.93 $
09-09-300	STT DE ARMEN-QUÉBEC - CSN	10.01 $
09-09-308	FRATERNITÉ DES CONSTABLES ET AGENTS DE LA PAIX DE LA STM - CSN	1 649.43 $
09-09-309	STT DES AUTOBUS/BERLINE TRANSDEV - CSN	204.44 $
09-09-312	STT DU COLLÈGE CHARLEMAGNE - CSN	100.68 $
09-09-317	STT DE COACH CANADA - CSN	13.07 $
09-09-318	STT DU REPOS ST-FRANÇOIS D'ASSISE - CSN	357.55 $
09-09-319	STT DE TRANSPORT C.P. CAMIONNAGE - CSN	627.48 $

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE INTERNE

09-09-325	S DES CHAUFFEUSES ET CHAUFFEURS DE SERVICE DE COURRIER ICS-CSI	369.57	$
09-09-326	STT DES AUTOBUS DUPLESSIS - CSN	291.68	$
09-09-327	STT DU CENTRE ST-PIERRE - CSN	194.58	$
09-09-328	STT DES AUTOBUS IDÉAL - CSN	295.38	$
09-09-331	STT DES AUTOBUS IDÉAL - CSN (EBM)	276.33	$
09-09-333	STT DE SOGEP - CSN	34.49	$
09-09-353	STT DES MÉTIERS DE CONCORDIA - CSN	385.23	$
09-09-364	S DES INSPECTEURS DU RTM-CSN	99.08	$
09-09-367	STT DE TRANSPORT SCOLAIRE ELITE-CSN	219.43	$
09-09-380	SEE DE RESTO CASINO DE MONTRÉAL - CSN	570.40	$
09-22-004	S DES CHERCHEURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (CSN)	6 087.86	$
09-22-007	SE DE DÉVELOPPEMENT ET PAIX (CSN)	348.99	$
09-22-025	SE de magasins et de bureaux de la Société des Alcools du Québec	5 031.88	$
09-22-029	STT DE LOTO-QUÉBEC - CSN	732.10	$
09-22-038	SEE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANNABIS - CSN	153.68	$
09-22-041	STT UNI-ES DE BANQ - CSN	4 367.47	$
10-09-001	SE CASCADES EMBALLAGE CARTON CAISSE VIAU CSN	478.17	$
10-09-002	STT DES PAPIERS TISSU LAVAL (CSN)	921.65	$
10-09-003	SE DE KRUGER LASALLE (CSN)	1 476.13	$
10-09-004	SE DE ROSENBLOOM GROUPE INC. (CSN)	408.47	$
10-09-007	ST DE POLYSTAR ET POLYFILM (CSN)	1 465.17	$
10-09-009	ST DES EMBALLAGES PENTAFLEX - CSN	708.66	$
10-09-010	STT DES PRODUITS SCIENTIFIC GAMES - CSN	318.39	$
10-09-011	S DES SALARIÉS(ES) DE CORPORATION D'ÉTIQUETTE MULTI-COLOR CAN	197.68	$
10-09-012	S NATIONAL DES EMPLOYÉS DE VELAN (CSN)	1 220.93	$
10-09-013	SNE DE LA COMPAGNIE DU GYPSE DU CANADA, DIVISION DE CGC INC. (	1 057.46	$
10-09-014	SNE DE LECO (CSN)	758.30	$
10-09-015	ST DES ENSEIGNES TRANS-CANADA (CSN)	258.03	$
10-09-016	SE DE LAFARGE, DIVISION DE LAFARGE CANADA INC. (CSN) MONTRÉAL-	1 192.21	$
10-09-017	ST DE DEMIX (CSN)	554.02	$
10-09-019	SS DES PRODUITS DE CÉRAMIQUE ET AUTRES (CSN)	433.63	$
10-09-023	STT D'ISOFAB - CSN	63.73	$
10-09-024	STT DE CHEMINÉES SECURITÉ - CSN	283.75	$
10-09-025	STT DE PRELCO-MTL INC. (CSN)	506.30	$
10-09-027	ST D'ÉQUIPEMENT SMS - CSN	145.49	$
10-09-030	STT DE BITUMAR - CSN	461.08	$
10-09-032	STT DE ATLANTIS - CSN	535.03	$
10-09-033	SS DE BITUMAR - CSN	75.13	$
10-09-034	STT D'ACIER D'ARMATURE FERNEUF - CSN	346.72	$
10-09-035	STT DE WATERAX - CSN	104.67	$
10-09-036	STT DE GARAGE DE LAVAL ET DU MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN - CSN	757.14	$
10-09-039	STT DE NAVAMAR - CSN	323.70	$
10-09-040	STT DE UNIBÉTON - CSN	325.61	$
10-09-046	STT DE MDA ESPACE - CSN	386.39	$
10-09-056	STT LOCATION COOPER - CSN	286.54	$
10-09-060	STT DE CANAM PONTS - CSN	610.71	$
10-22-004	ST DE DEMIX (LASALLE - LONGUEUIL) - CSN	119.44	$

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE INTERNE

10-40-001	STT DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES - CSN	538.86	$
14-09-006	SE DE BUREAU ET DE JOURNAUX RÉGION MONTRÉAL	57.50	$
14-09-009	S de la Rédaction du journal "Le Devoir" (CSN)	975.80	$
14-09-010	ST DE L'INFORMATION DU JOURNAL DE MONTRÉAL (CSN)	1 142.46	$
14-09-012	S GÉNÉRAL DE LA RADIO (CSN)	2 377.51	$
14-09-017	SE DES ÉDITIONS C.E.C. (FNC-CSN)	237.47	$
14-09-023	ST DE L'INFORMATION DE LA PRESSE (CSN)	4 748.48	$
14-09-026	LE S DE LA RÉDACTION D'ÉCHOS VEDETTES (CSN - FNC)	198.51	$
14-09-035	STT DE CANADA CINÉMA DISTRIBUTION INC. - CSN	12.52	$
14-09-037	SE DU THÉÂTRE ST-DENIS (CSN)	18.43	$
14-09-044	SE DE LA CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE (CSN)	211.31	$
14-09-053	SE DU DEVOIR INC. (CSN)	177.22	$
14-09-065	S DES PUBLICITAIRES DU DEVOIR (CSN)	60.19	$
14-09-083	STT DU CENTRE DE L'INFORMATIQUE DE LA PRESSE	1 025.79	$
14-09-091	STT DE CISION QUÉBEC INC. - CSN	92.15	$
14-09-098	STT D'OASIS ANIMATION - CSN	292.28	$
14-09-103	STT DU RÉSEAU ADMISSION (CSN)	29.43	$
14-09-120	S MONTRÉALAIS DE L'INFORMATION - CSN	468.93	$
14-09-121	STT DU COSMODÔME - CSN	28.18	$
14-09-125	SE DE TV 5 - CSN	1 617.07	$
14-09-126	S DES PRÉPOSÉ-ES AU STATIONNEMENT DE LA PLACE DES ARTS - CSN	99.29	$
14-09-134	SE DE RDS - CSN	1 847.12	$
14-09-135	STT DU MUSÉE MCCORD - CSN	73.96	$
14-09-154	S DE L'INFORMATION DE LOCALE - CSN	201.91	$
14-09-164	SE DE L'ARRQ-CSN	91.87	$
14-09-167	STT DE COPIBEC - CSN	378.82	$
14-09-169	S DES ASSISTANTS-SUPERVISEURS DU RÉSEAU ADMISSION - CSN	36.00	$
14-09-171	SEE DU SERVICE DES OPÉRATIONS COMMERCIALES DE RDS - CSN	283.93	$
14-09-175	S DES RÉGISSEURS TECHNIQUES DE LA PLACE DES ARTS - CSN	73.95	$
14-09-177	S DES EMPLOYÉ-ES DE L'ÉVÉNEMENTIEL - CSN	107.50	$
14-22-004	ASS DES JOURNALISTES INDÉPENDANTS DU QUÉBEC - FNC - MONTRÉAI	124.27	$
14-22-007	STT DE RADIO-CANADA (FNCC-CSN)	12 476.40	$
14-22-008	S GÉNÉRAL DES EMPLOYÉS(ÉES) DE TÉLÉ-QUÉBEC (SGETQ)	920.13	$
14-22-009	SE de NOOVO, une division de BELL MÉDIA INC. (FNCC-CSN)	181.26	$
		646 782.24	$
	Per capita traité par la CSN à recevoir	771 327.28	$
	Estimé des per capita à recevoir	**1 418 109.52**	**$**

NON AUDITÉ - VOIR NOTE DE SERVICE INTERNE

Rapport du comité de surveillance du Conseil central du Montréal métropolitain, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.

Le comité de surveillance du CCMM–CSN s'est réuni le 8 mars 2022, à la CSN, afin de vérifier les finances du conseil central, et ce, pour la période du 30 juin 2021 au 31 décembre 2021. Cette vérification complète le cycle de trois ans des prévisions budgétaires présentées lors du congrès du CCMM–CSN en juin 2019. Messieurs Alain-Guy Côté et Sébastien Gagné étaient présents, mais malheureusement monsieur Adrien Doamba était absent. Nous tenons à remercier monsieur André Paquette, secrétaire-comptable du CCMM–CSN et la trésorière, madame Ramatoulaye Diallo, pour leur aide et leur disponibilité tout au long de l'exercice. Nous tenons aussi à souligner que la tenue des dossiers de monsieur Paquette a facilité notre travail.

La méthodologie utilisée a été, dans un premier temps, d'analyser l'ensemble des rapports d'activités de tous les membres de l'exécutif et d'un bon échantillonnage de salarié-es. Pour la période du 30 juin au 31 décembre 2021, l'ensemble des rapports d'activités sont dûment complétés et accompagnés des pièces justificatives requises. Nous avons également fait la vérification aléatoire des rapports d'activités de militantes et militants qui avaient eu des activités lors de cette période.

Nous avons vérifié les décisions du comité exécutif en matière de dons et de frais d'affiliations. Précisons que l'analyse de l'état des résultats a été faite avec les informations disponibles dans les procès-verbaux des réunions du comité exécutif. Les dons autorisés et affiliations sont conformes aux politiques en vigueur.

Pour les comités, nous avons regardé les états financiers du CCMM–CSN, et nous avons vérifié de façon aléatoire les dépenses de quelques comités et de militantes et militants. Ces vérifications nous ont permis de conclure à la conformité des états financiers.

Par la suite, le 25 mai 2022, des chiffres actualisés nous ont été présentés et nous avons ajusté l'état des résultats. Pour ce qui est de l'état des résultats, sur ce qui avait été budgété sur 36 mois, nous constatons que l'état au 31 décembre 2021 se conclut avec un surplus de 1 471 505 $. Cet excellent résultat vient effacer le déficit initial prévu de (126 879 $) budgété. Une grande partie de ce surplus est attribuable à des économies non récurrentes à cause de la pandémie COVID-19. Nous notons également que le total des produits, 7 221 809 $, est supérieur de 58 323 $ à ce qui avait été budgété initialement.

En conclusion, en nous basant sur les chiffres présentés par le CCMM–CSN le 25 mai 2022, le comité de surveillance, recommande au congrès du CCMM–CSN l'adoption des états financiers pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Adrien Doamba | Sébastien Gagné | Alain-Guy Côté